

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

1. La présente demande émane du :

(1) Pouvoir organisateur : La Femme Prévoyante Socialiste..... (2)

(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : (2)

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Ecole F.P.S. de Liège..... (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.

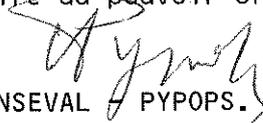
adresse complète : rue Darchis, 20..... ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)

4000 LIEGE..... (2) Le 15 mai 1995.

n° de matricule : 6.188.216..... (2)

n° de téléphone : 041/23.03.02..... (2)

La secrétaire du pouvoir organisateur,



2. Transmis en date du : 22.5.95 (3) par le réseau : C. XHENSEVAL PYPOPS.

(1) Communauté française

(1) Libre - confessionnel

(1) Provincial et communal

(1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (4)	<u>52 22 01 U 21 F1</u>
------------	-------------------------

Habillement - Techniques spécifiques : Lingerie..... (2)

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :

(1) enseignement secondaire : transition (1) **qualification** (1)

degré : ~~inférieur~~ (1) supérieur (1)

(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : (2)

(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ...3... page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
 (2) A compléter
 (3) A compléter par le Secrétaire permanent
 (4) Réservé à l'Administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4) 52 220 1 U 2 1 F 1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours (2)

Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Lingerie	C.T.P.P.	D	192
.....
.....
.....
.....
.....

2. Part d'autonomie

48

Total des périodes

240....

✓

12. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable
5/6/95

J. Meunier

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PA ET D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 15 JUIN 1995

Signature : J. MEUNIER
ADMINISTRATEUR PÉDAGOGIQUE

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réserve à l'administration
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

Dossier pédagogique.

Unité de formation.

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES LINGERIE.

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur.

-Annexe 1-

1. Finalités:

1.1. Finalités générales:

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

- 1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières:

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques spécifiques à la coupe et à la confection de la lingerie.

En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES-
LINGERIE.

Enseignement secondaire de transition degré supérieur.

- Annexe 2 -

Capacités préalables requises:

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu:

- Certificat d'opérateur (-trice) en habillement.
- Attestation de réussite de l'U.F. « Habillement : techniques d'exécution » niveau E.S.I.
- Attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Certificat de qualification ou d'étude de 4^{ème} année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES
LINGERIE.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRE SUPERIEUR.

- Annexe 3 -

3.Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

*Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.
Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation.*

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES LINGERIE.

Enseignement secondaire de transition - degré supérieur.

-Annexe 4-

ETRE CAPABLE D'IDENTIFIER ET D'UTILISER LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE A TOUTES LES NOTIONS ET TECHNIQUES ETUDIEES.

<u>Etre capable :</u>	<u>Etre capable</u>	<u>Etre capable :</u>	<u>Etre capable:</u>
<p>✱ d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien des matières.</p> <ul style="list-style-type: none"> • tissus appropriés aux vêtements de type « lingerie » - composition texture - aspect, traitement - propriété, usage - étiquetage et code d'entretien <p>✱ d'identifier, de sélectionner, d'assortir aux matières et modèles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les renforts et entoilage adéquats aux matières. • les fournitures de mercerie : <ul style="list-style-type: none"> - fils, motif d'application, dentelle lacet. - garnitures diverses rubans, ruché, bouillonné. - systèmes de fermeture. 	<p>✱ <u>1. en coupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard. - patrons de base, de ligne, de modèle dans les catégories prévues au programme. ✧ contrôler, adapter tout patron aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique choisi à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • à plat : par ajouts et retraits comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé. • sur corps: par essayage de toiles standard. ✧ inscrire des retouches sur fiche individuelle. 	<p>✱ d'assembler et d'achever :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des découpes en formes diverses <ul style="list-style-type: none"> . en couture. . en application. ✱ de terminer : <ul style="list-style-type: none"> - des angles divers. - des bords : surfilé rasé, roulotté, festonné, liseré. ✱ de réaliser des garnitures à la machine P.P. et Z.Z. <ul style="list-style-type: none"> - piqûres et surpiqûres. - nervures, jours, points lancés, points de bourdon. - nids d'abeille, smocks, broderie Anglaise. ✱ de confectionner selon la mode : <ul style="list-style-type: none"> - des poches, des pattes. - des ceintures, des coulisses, des brides. - des volants, des nouures. 	<p>✱ de réaliser des vêtements de type « lingerie » de caractère élaboré classique et « mode »</p> <ul style="list-style-type: none"> • petite-robe. • jupon. • top. • short-boxer. • body. • nuisette. • pyjama. • robe de chambre.

* de sélectionner, d'utiliser le matériel de piquage et les accessoires en fonction des matières

- à travailler et des travaux à effectuer.
- aiguilles spéciales guides spéciaux (margeur, ouateur, biaiseur), appareil broderie anglaise.
- pieds-presseurs : pied pour entraînement arrière, pied à broder, pied pour bordure étroite, pied pour cordon, pied pour applications, pied à nervures, pied ourleur.

* de parer aux incidents de marche et de réglage :

- de la piqueuse plate
- de la surfileuse
- de la surjeteuse - raseuse.

* d'utiliser le matériel de repassage et de thermocollage approprié.

* de lire et d'utiliser des fiches techniques de détails, d'ensembles.

- plans d'exécution.

* d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail.

☆ transposer ces corrections rationnellement sur patron d'origine.

* d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne standard dans les catégories de vêtement prévus au programme

- patron, droit ou cintré:
 - emmanchure et manche classique rapportée.
 - raglan ou kimono.

* de transformer des patrons de ligne en patrons de modèles.

- études nombreuses et diversifiées dans différentes catégories prévues au programmes.

☆ analyser le modèle : observer les principes d'esthétiques.

- . évaluer les proportions.

☆ inscrire le modèle:

- . en tracer les lignes et les éléments.
- . modifier et adapter les manches.
- . inscrire les sens de fils, les raccords.
- . numéroter les pièces.

☆ développer les pièces du modèle :

- . transposer, déplacer
- supprimer les pinces sous découpes, plis godets.
- . ajouter évasements.

* de glacer les parties à renforcer dans les tissus délicats.

* de réaliser des fermetures:

- avec boutonniers de lingerie.
- avec brides:
 - . brodé main.
 - . biais retourné.
- pose des boutons.

* d'exécuter selon les principes du travail « à la chaîne » une série de vêtements

- rechercher les techniques d'exécution industrielle
- établir la gamme de montage.
- sélectionner les postes de travail.
- implanter le matériel.
- exécuter selon les techniques sélectionnées.

Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques).

<ul style="list-style-type: none"> • rationaliser les gestes, les mouvements et les déplacements. • synchroniser le déroulement des opérations (cf. fiches techniques et gamme de montage). <p>✱ d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.</p> <p>✱ de développer les connaissances esthétiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélectionner un modèle et choisir les accessoires suivant la mode , la conformation, l'âge, l'usage et le budget. <p>✱ de développer la notion du bien-aller d'un vêtement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercer l'oeil à visualiser, repérer les défauts (d'aplomb, de volume, d'équilibre des proportions, de conformation). • rechercher, l'origine des défauts rencontrés. • remédier à ces défauts par les retouches adéquates les plus rationnelles. 	<p>✱ prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> . les éléments de garnitures. . les pièces d'achèvement et leurs compléments : la doublure et le renfort du vêtement. <p>✱ d'expérimenter, d'exploiter des patrons de modèle de taille standard.</p> <ul style="list-style-type: none"> • tirés des souches du professeur ou occasionnellement des planches commerciales multi-taille en vue: <ul style="list-style-type: none"> - de perfectionner les techniques d'exécution de modèles plus rechercher. - de multiplier les techniques d'exécution de type industriel. - de modifier, de personnaliser, un modèle par substitution de pièces de détails ... 		
<p>Les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier.</p>	<p>Le patronage industriel sera d'application dans la plupart des cas en technique « lingerie »</p>	<p>✱ <u>2. en découpe.</u> d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'approvisionnement des matières. - le placement, la découpe, le marquage - préparation de la bûche. 	

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES LINGERIE.

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

- Annexe 5.-

Fixation des capacités terminales:

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type déshabillés, vêtements de nuit selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

Pour la détermination du degré de maîtrise il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de sélectionner les matières appropriées aux produits fabriquer.
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation.
- d'adopter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, de patrons de base, de ligne et de modèles pour les différents types de vêtement repris au programme.
- de choisir les matières et les achèvements appropriés au modèle et aux critères d'esthétique vestimentaire.
- de calculer les métrages de manière économique.
- de découper la matière.
- d'adapter les vêtements aux mesures et sur corps.
- d'exécuter les vêtements selon une méthode de travail rationnelle répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

<p>HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES LINGERIE</p>
--

Enseignement secondaire de transition - degré supérieur.

- Annexe 6 -

Profil du chargé de cours:

Le chargé de cours sera un enseignant.